

**Projet Pédagogique
du secteur Ado
de l'APIJ**

**Années
2013-2014**

Introduction et contexte

L'A.P.I.J. (Association Pour l'Intercommunalité des Jeunes), est une association d'éducation populaire créée par et pour les jeunes du Pays d'Astrée. Elle est régie par la loi 1901, son siège social se trouve à Boën sur Lignon. L'APIJ est constituée de deux secteurs d'activité : le secteur 13/16 ans qui est chargé de l'animation des ados du territoire et le secteur 18/25 ans.

Afin de répondre aux besoins et attentes des jeunes 13/16 ans, la Communauté de Communes du Pays d'Astrée a confié à l'APIJ la mission d'animation des 13-25ans de son territoire.

Jeunes concernés : Jeunes âgés de 13 à 16 ans, résidants le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée.

Moyens :

L'encadrement est réalisé :

- Par une animatrice, permanente de l'APIJ, directrice du centre de loisirs embauché par l'APIJ. Son rôle est de mettre en place un cadre organisé favorable à l'écoute, à l'échange et la rencontre. Ainsi les jeunes peuvent exprimer leurs attentes en matière d'animation. A travers ces espaces jeunes la volonté est aussi d'organiser des actions transversales entre accueils.
- Par un animateur jeunesse, employé par la Communauté de Communes du Pays d'Astrée, mis à disposition de l'APIJ et du Foyer du collège. Il vient en soutien du secteur ado de l'APIJ, sur certaines actions.
- En fonction des besoins, l'APIJ fera appel à des intervenants extérieurs à l'association

L'APIJ dispose de :

- 2 véhicules de 9 places chacun. D'autres véhicules peuvent être utilisés en fonction des besoins.
- Matériel pédagogique et sportif,
- Salles communales mises à disposition en fonction de la demande des jeunes et de la volonté des élus,
- Matériel informatique

Les temps hors vacances scolaires :

Les Espaces Jeunes :

L'animatrice permanente intervient sur 3 des 18 communes du pays d'Astrée en fonction du potentiel de jeunes et des demandes des mairies. Les interventions auprès des jeunes se déroulent au sein de ce que l'on appelle des Espaces-jeunes. Ces lieux sont ouverts en la présence de l'animatrice à raison d'1h30 ou de 2h00 par semaine. Les locaux sont mis à la disposition de l'animatrice par les mairies concernées.

La volonté est de favoriser les échanges et de créer une dynamique jeune sur le territoire, en permettant, aux jeunes, de devenir acteurs de leurs loisirs.

Lieux d'accueils : Les accueils jeunes se déroulent sur 4 communes de la CCPA qui mettent à disposition des locaux municipaux plus ou moins adaptés. Ces temps se font sur du périscolaire ou sur de l'extrascolaire (mercredis), hors vacances scolaires.

Le mercredi de 13h00 à 15h00 à St Sixte.

de 15h15 à 17h15 à Leigneux.

de 17h30 à 19h30 à St Etienne le Molard.

Inscription pour toute l'année réalisée entre Septembre 2013 et juin 2014.

Frais de participation des jeunes : Cotisation annuelle de 2 euros à l'association.

Les autres actions :

D'autres actions peuvent être mises en place, tout au long de l'année, en fonction de la demande des jeunes. Il pourra s'agir de sorties, de soirées, de stages avec ou sans hébergements, d'actions d'autofinancements, de réunions, ou encore de chantiers. Ces temps sont susceptibles de se dérouler les week-ends, jour férié parfois en soirée.

Le programme de ces activités sera réalisé avec les jeunes en amont des jours d'activité. La communication autour de ces activités sera communiquée auprès des usagers le plus tôt possible, et à travers la presse, les tableaux d'affichage, le blog du secteur ado et les réseaux sociaux.

Toute personne participant à ces actions doit s'acquitter de la cotisation annuelle à l'association, soit de 2 euros.

Les tarifs proposés seront communiqués en temps voulu aux familles. Ils seront calculés en fonction de la nature de l'activité, et pourront varier entre 3 euros et 200 euros selon l'activité.

Les temps pendant les vacances scolaires :

Différentes actions et activités peuvent être mises en place, tout au long de l'année, en fonction de la demande des jeunes. Il pourra s'agir de séjours, mini-camps, stages, sorties, soirées, actions d'autofinancement, réunions ou encore de chantiers.

Le programme de ces activités sera réalisé avec les jeunes en amont des jours d'activité. La communication autour de ces activités sera communiquée auprès des usagers le plus tôt possible, et à travers la presse, les tableaux d'affichage, le blog du secteur ado et les réseaux sociaux.

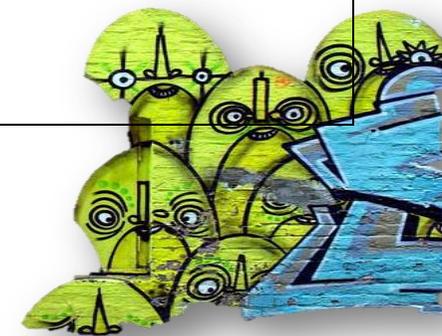
Toute personne participant à ces actions doit s'acquitter de la cotisation annuelle à l'association, soit de 2 euros.

Les tarifs proposés seront communiqués en temps voulu aux familles. Ils seront calculés en fonction de la nature de l'activité, et pourront varier entre 3 euros et 200 euros selon l'activité.

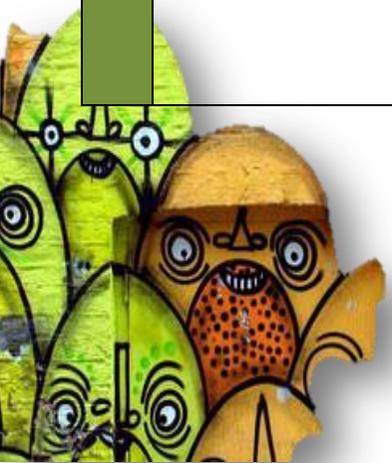
Objectifs éducatifs, généraux et opérationnels du secteur Ado de l'APIJ

	Aider les jeunes à apprendre à organiser leurs temps libres en favorisant la responsabilité dans les projets	Permettre aux jeunes de choisir leurs activités et la façon de les mettre en place	Favoriser la prise d'initiative
Autonomie	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les jeunes dans la méthodologie de projet= Inciter les jeunes à participer à la préparation de leurs loisirs (soirées, sorties, séjours, chantiers, etc.). Chaque Espace jeune préparera au moins une activité, par an, de A à Z. <i>(Recherche d'activités, contacts avec les prestataires, planning prévisionnel du déroulement de l'activité, création d'outils de communications. Etc.)</i> • Inviter les jeunes à recueillir des infos en dehors des Espaces jeunes. <i>(ex: contacts, rencontres, internet, etc.)</i> • Recherche de financements avec les jeunes. • Encourager les actions d'autofinancement, • Encourager la mise en place de chantiers. 	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre des temps d'échanger sur les envies et attentes des jeunes. • Proposer sans jamais imposer. • Réaliser, avec les jeunes, un règlement de fonctionnement commun à tous les espaces jeunes et au fonctionnement général du secteur ado. • Développer l'ouverture d'esprit en affirmant que le jeune est acteur de ses loisirs. Pour se faire, travailler sur l'engagement des jeunes en s'appuyant sur des projets à long terme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer, à partir des comptes rendus de réunions réalisés par les jeunes, une « news lettre » retraçant les actions en cours et à venir, et résumant les tâches de chacun. • Identifier et répartir équitablement, avec les jeunes, les tâches de la vie quotidienne en séjours. • Etre critique face aux prises d'initiatives, • Accompagner la prise d'initiative, • Valoriser les prises d'initiative.

Donner une place aux jeunes	Favoriser la découverte d'activités physiques, sportives, culturelles et scientifiques.	Permettre aux jeunes de vivre pleinement des temps de loisirs et de s'amuser.	Favoriser l'esprit critique des jeunes dans le dialogue et le débat
<ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur les compétences et connaissances de chacun. • Adapter les projets en fonction des motivations des jeunes. • Valoriser le savoir, le savoir-être et savoir-faire de chacun. • S'adapter au niveau de l'autonomie de chacun. • Interdire toute attitude de discrimination et de rejet de l'autre à l'intérieur du secteur ado. • Favoriser la mixité en proposant des activités adaptées aux garçons et aux filles, des activités intergénérationnelles et interculturelles. • Veiller au bien-être du jeune en : <ul style="list-style-type: none"> - respectant les besoins de chacun -étant attentif au rythme biologique et aux capacités de chacun, -étant à l'écoute du jeune, -observant le jeune dans son environnement, -orientant le jeune vers une prise en charge adéquat en cas de nécessité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Afin de susciter l'intérêt du plus grand nombre, inciter les jeunes à présenter de manière ludique, les actions qu'ils souhaitent mettre en place. Les jeunes pourront préparer ces activités en fonction de leur domaine de compétence et affinités. • Afin de faire découvrir de nouvelles pratiques sportives, des lieux insolites, etc., proposer au moins une "activité découverte" par an. • S'appuyer sur l'actualité des évènements locaux afin de promouvoir les richesses du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Laisser des temps d'autonomie pendant les activités. • Mettre en œuvre tous les moyens possibles pour que les jeunes puissent profiter pleinement de leurs loisirs. (<i>moyens humains, matériel, en termes de temps et d'espace, etc.</i>). • Veiller à ce que les prestataires et partenaires humains soient en accord avec les valeurs de l'association et le fonctionnement du secteur ado. (<i>Cadre sécuritaire, notion de découverte, entraide, faire avec mais pas à la place du jeune et veiller à ce que le discours soit adapté au public.</i>). • Faire en sorte que les temps de bilans soient les plus ludiques possible. 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'expression de chacun en multipliant les outils d'expression. (<i>en groupe ou seul, à l'oral ou à l'écrit, de manière ludique ou plus studieuse, etc.</i>) • Instaurer des temps d'évaluation de chaque activité. Ces temps pourront être préparés avec les jeunes qui détermineront alors ce qu'ils veulent évaluer et comment.



Inciter les jeunes à élire des représentants, à présenter et à défendre leurs projets.	Aider les jeunes à avoir une démarche structurée de montage de projet.	Permettre la découverte du fonctionnement de différents organismes
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les jeunes dans l'écriture et la présentation de leurs projets. Par l'intermédiaire de comptes rendus de séances de préparation, et sous formes de jeux de rôle. • Créer une commission 13-16ans pour permettre à des représentants de chaque Espace Jeune, de se rencontrer et d'échanger sur leurs attentes et actions en cours. • Mettre en place un temps de présentation des actions jeunes, par les jeunes, pour les jeunes, lors d'un temps fort de « Préparation de l'Été », organisé dans l'enceinte de la Cité scolaire l'Astrée. • Participer activement aux temps forts de l'APIJ (APIJ DAY, AG). 	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter les jeunes à se renseigner, de leur côté, sur les partenaires et prestataires possibles. (<i>recupérer des informations, les contacter, etc.</i>) • Aborder, de manière ludique, la notion de budget, et permettre aux jeunes de le mettre en application. Notamment le budget alimentation, en leurs fixant un budget par personne et par repas, qu'ils devront respecter lorsque l'animateur les emmènera faire les courses. • Réaliser, avec les jeunes, le planning prévisionnel des actions à mettre en place tout au long de l'année. Cette démarche permettra d'énumérer et de se répartir les tâches à réaliser pour la réalisation de chaque action. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les jeunes à l'identité intercommunale en promouvant la richesse du territoire, • Développer la dynamique intercommunale en favorisant les rencontres avec les acteurs des communes, et en ayant une implantation territoriale en adéquation avec les besoins locaux, • Favoriser l'implication des jeunes dans la vie locale en favorisant les rencontres avec les acteurs locaux • Favoriser l'implication des jeunes dans la vie associative, en : <ul style="list-style-type: none"> - développant des projets participatifs (camps, chantiers, etc.), - minimisant les activités de consommation, - en instaurant des rencontres avec les administrateurs de l'APIJ, sous forme de réunions ou lors d'actions communes. Cela permettra, entre autre, de comprendre le fonctionnement global d'une association, ainsi que son rôle et celui de ses administrateurs. - en proposant des rencontres et échanges avec les junior associations locale et Clubs de Jeunes.



Promouvoir les échanges entre groupes de jeunes et entre projet.	Favoriser la communication sur les loisirs des jeunes.	Permettre au maximum de jeunes de pratiquer des loisirs
<ul style="list-style-type: none"> • Participer activement à l'APIJ DAY: Moment privilégié de rencontre avec les autres jeunes du territoire et valorisation des projets locaux. Les jeunes pourraient présenter leurs actions et projets, sous diverses formes. <i>(vidéo, pièce de théâtre, démonstrations, etc.)</i> • Inciter les jeunes à rencontrer les jeunes des autres Espaces jeunes, notamment lors de soirées, sorties et séjours organisés par l'APIJ • Proposer des temps d'échanges et de rencontres entre les jeunes des espaces jeunes pour préparer les vacances ou autres évènements forts. • Faire en sorte de croiser, sur des projets communs, les compétences de jeunes qui ne se fréquentent pas forcément en dehors de ces actions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretenir un partenariat de qualité avec les structures et organismes soucieux des attentes des jeunes <i>(Associations locales, communes, CCPA, office du tourisme, etc.)</i> Permettra de mutualiser les informations concernant les jeunes du territoire, et de les en tenir informé. <i>(Par le biais de panneaux d'affichage, Facebook, internet, discussions, etc.)</i> • Inform dès que possible, la presse locale, des évènements mis en place par les jeunes. • Participer au forum intercommunal des associations en Septembre. • Proposer aux jeunes d'écrire eux même leurs coupure de presse sur les actions qu'ils souhaitent monter. (Travail en partenariat avec la presse locale, et sur le site internet de l'association) • Travailler en partenariat avec les familles pour faire prendre en compte l'importance de l'enjeu des temps libres. <i>(Discussions, participation à certaines sorties, réunions d'informations et d'échanges...).</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • En étant mobile, ou en facilitant la mobilité des jeunes sur le territoire <i>(mise en place de navette itinérante, espaces jeunes sur différentes communes du territoire, inciter les jeunes à passer le BSR et mise à disposition de mobylettes)</i> • Proposer des activités financièrement accessibles pour toutes les familles. • Encourager les jeunes à proposer une vaste programmation d'activités excluant les cours et apprentissages particulier, • Favoriser la socialisation en veillant à la mixité du public accueilli grâce à l'ouverture et à l'accès à tous, et en prenant en compte les parents.



Inciter les jeunes à exprimer leurs besoins et attentes en termes de loisirs	Favoriser les activités ayant pour but de permettre aux jeunes de s'exprimer	Mise en place de temps d'expression libres= créer des espaces d'expression pour les jeunes	Favoriser des temps de rencontre avec "l'autre"
<ul style="list-style-type: none"> •Mettre en place des temps d'échanges autour de leurs besoins et attentes, en suivant le principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse, • Encourager les jeunes à faire le compte rendu de chaque séance et à le reformuler à l'écrit et à l'oral pour les absents. 	<ul style="list-style-type: none"> •Accompagner les sorties dites « <i>de consommations</i> », par un temps complémentaire de discussions et d'échanges. •Mettre à disposition des jeunes divers outils d'expressions. (<i>théâtre, dessin, musique, informatique, etc.</i>) que chacun pourra utiliser selon ses affinités. Contribuera à la découverte ou redécouverte de certaines pratiques. Possibilité de faire appel à un soutien technique extérieur si besoin. 	<ul style="list-style-type: none"> •Développer un partenariat avec la Cité scolaire l'Astrée. Temps de discussions à la Maison du Lycéen et échanges avec les jeunes au Foyer du collège par l'intermédiaire de l'animatrice jeunesse. •Réalisation d'un mur d'expression pour les jeunes mis en place sur les différentes actions de l'APIJ. •Maintenir les Espaces Jeunes sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée. Veiller à ce que les jeunes s'y sentent libre de s'exprimer. Pour se faire, ils auront besoin de se sentir « chez eux », en sécurité. D'où l'importance d'un cadre sécurisant : <ul style="list-style-type: none"> -L'équipe pédagogique devra veiller à la sécurité morale et physique des jeunes. Elle devra instaurer un climat de confiance et d'échange dans lequel les jeunes pourront s'exprimer librement. « <i>On ne juge pas, on échange</i> ». -L'équipe pédagogique sera un relais avec le « monde extérieur ». Elle pourra conseiller et, dans certains cas, orienter les jeunes, vers des interlocuteurs plus compétents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les jeunes à prendre contact avec les prestataires et partenaires locaux. Travailler en amont avec les jeunes afin de préparer ces rencontres. • Proposer des actions en partenariat avec d'autres structures et d'autres lieux. (<i>ex: séjours, chantiers, soirées, etc.</i>) •Participer à la vie locale et travailler avec les différentes structures existantes.

